



**RECRUTE**

## Médiathécaire Agent de médiathèque h/f

Catégorie C - filière culturelle

Le réseau de lecture publique de Mond'Arverne communauté est en cours de réorganisation : nouvelle répartition de l'équipe professionnelle sur le territoire, nouvelles modalités d'intervention du réseau de lecture publique auprès des 15 médiathèques communautaires.

A compter de septembre 2022, 3 secteurs d'intervention géographique seront mis en place (Saint-Amant-Tallende, Vic le Comte, Les Martres de Veyre).

Au sein d'une équipe de 9 agents et sous l'autorité du responsable de secteur, vous aurez en charge l'accueil des publics au sein de la médiathèque Alexandre VIALATTE des Martres de Veyre.

### Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Président

Sur notre site internet :  
[www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

par mail à

[rejoignez-nous@mond-arverne.fr](mailto:rejoignez-nous@mond-arverne.fr)

ou par courrier :

Mond'Arverne  
Communauté  
ZA Pra de Serre  
63960 VEYRE-  
MONTON

### Informations et contact :

Evelyne SERANGE

04.73.69.18.78

### Missions Principales :

Vous aurez en charge au sein de la médiathèque :

- Accueil du public : renseignements, inscriptions, enregistrement et suivi des prêts / retours et des réservations
- Contrôle des documents, rangement et valorisation des collections
- Médiation auprès des publics : scolaire : accueil des classes maternelles et primaires, enfance jeunesse : accueil de groupes d'enfants d'âges variés : 0/11 ans.
- Réalisation de l'équipement : de la couverture au désherbage
- Préparation de la braderie : désherbage, dés-équipement
- Préparation des réservations et sélections des médiathèques
- Participe aux navettes sur le secteur
- Participe au travail dans les bibliothèques du réseau : SP, désherbage, réaménagement
- Participation aux achats

### Profil :

- Permis B impératif
- Formation métiers du livre
- Expérience en médiathèques
- Expérience du travail avec des bénévoles en bibliothèque
- Maîtrise des outils informatiques
- Autonomie, adaptabilité, réactivité et capacité à travailler en équipe.

### **Rémunération :**

selon la grille en vigueur dans la FPT + Régime indemnitaire + CNAS + participation employeur à la protection sociale

### **Temps de travail :**

24/35ème – travail 1 samedi sur 2

Déplacements fréquents sur le territoire de la communauté de communes.

*Rejoignez une collectivité qui innove !*